RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ROMANS - 2602 - Actes des sociétés (A) - Dépôt le 25/11/2024 - [redacted] - 2015 B 00189 - 809 136 922 - GROUPE 3 I D

Docusign Envelope ID: 521EE512-B1E5-47DA-9325-15068FA3990D

PROJET DE TRAITE DE FUSION

ENTRE LES SOCIETES

GROUPE 3 I D ET 3.I.D.

ENTRE LES SOUSSIGNEES :

La société GROUPE 3 I D,

Société par actions simplifiée au capital de 1.435.113 euros, ayant son siège social sis Zone Artisanale Les Plaines Rue Mordecet, 26320 Saint-Marcel-lès-Valence, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de ROMANS sous le numéro 809 136 922,

Représentée par Monsieur Alain TANGUY, président de la société GROUPE TANGUY INVESTISSEMENTS – GTI, présidente de la société HESTIA INVEST, elle-même présidente de la société FINANCIERE LIFE, elle-même présidente de la société GROUPE 3ID, ayant tous pouvoirs à cet effet,

Ci-après désignée "la société absorbante" ou " GROUPE 3 I D ".

D'UNE PART

ET

La société 3.I.D,

Société par actions simplifiée au capital de 500 000 euros, dont le siège social est sis Quartier les Plaines rue de Mordecet 26320 Saint-Marcel-lès-Valence, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de ROMANS sous le numéro 398 741 777,

Représentée aux présentes par Monsieur Alain TANGUY, président de la société GROUPE TANGUY INVESTISSEMENTS – GTI, présidente de la société HESTIA INVEST, elle-même présidente de la société FINANCIERE LIFE, elle-même présidente de la société GROUPE 3ID, présidente de la société 3.I.D, ayant tous pouvoirs à cet effet,

Ci-après désignée « la société absorbée » ou « 3.I.D. ».

D'AUTRE PART

Docusign Envelope ID: 521EE512-B1E5-47DA-9325-15068FA3990D

Il a été déclaré et convenu ce qui suit, en vue de réaliser la fusion des sociétés GROUPE 3 I D et 3.I.D. par absorption de la seconde par la première.

<u>SECTION I</u> - CARACTERISTIQUES DES SOCIETES INTERESSEES - MOTIFS ET BUTS DE LA FUSION

ARTICLE 1 - CARACTERISTIQUES DES SOCIETES INTERESSEES ET LIENS JURIDIQUES EXISTANT ENTRE ELLES

1 – GROUPE 3 I D (société absorbante)

La société a été constituée sous la forme de société par actions simplifiée aux termes d'un acte sous seing privé du 30 décembre 2014 enregistré à la recette de VALENCE SUD.

La durée de la Société est fixée à 50 années à compter de la date de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés, c'est-à-dire depuis le 13 février 2015, sauf les cas de dissolution anticipée ou de prorogation.

La société a pour objet, en France et à l'étranger :

- La prise de participations, la gestion et la cession de ces participations dans toutes entreprises commerciales ou industrielles et dans toutes sociétés civiles.

- La gestion financière de sociétés filiales y compris les opérations de trésorerie.

- La réalisation de toutes prestations de services administratives, comptables, techniques, financières, commerciales, de centralisation et traitement des appels, de conseil aux entreprises, de nettoyage de bâtiments après sinistre.

Et en général, tous travaux de sauvetage et décontamination après sinistre et incendie, assèchement, dégâts des eaux, etc... ; Tous travaux de désamiantage et recherche de fuites ; tous travaux de remise en état ou rénovation, tout corps d'état ou travaux de bâtiments neufs.

- L'exercice de tous mandats sociaux au sein des filiales de la société, et animation du groupe de sociétés constitué autour d'elle.

- La gestion de portefeuilles de valeurs mobilières, l'acquisition, la cession de celles-ci, ainsi que toutes opérations y relatives, le placement des avoirs liquides.

- Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à :

    - La création, l'acquisition, la location, la prise en location gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ;
    - La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ;
    - La participation, directe ou indirecte, de la société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe,
    - Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

Le siège social est fixé [redacted]

Docusign Envelope ID: 521EE512-B1E5-47DA-9325-15068FA3990D

L'exercice social coïncide avec l'année civile.

Le capital social s'élève à 1.435.113 euros. Il est entièrement libéré et divisé en 1.435.113 actions de même catégorie d'une valeur nominale d'un (1) euro chacune.

La présidence de la société est assurée par la société FINANCIERE LIFE.

Le contrôle des comptes est assuré par la société DELOITTE & ASSOCIES, dont le siège social est situé 6 Place de la Pyramide 92908 Paris La Défense Cedex, en qualité de commissaire aux comptes titulaire.

La société est fiscalement intégrée à la société HESTIA INVEST, société par actions simplifiée au capital de 1.396.229,90 euros, ayant son siège social sis Le Grand Mazais 4 rue des Rouges Gorges 86580 Vouneuil-sous-Biard, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Poitiers sous le numéro 901 001 719.

La société GROUPE 3 I D emploie à ce jour 19 salariés.

2 - 3.I.D. (société absorbée)

La société 3.I.D. a été constituée sous forme de société à responsabilité limitée aux termes d'un acte sous seing privé en date du 12 octobre 1994, enregistré à la recette de VALENCE NORD le 18 octobre 1994 folio 90 bordereau 666/4.

La société a été transformée en société par actions simplifiée suivant décision de l'assemblée générale extraordinaire du 30 juin 2000.

La durée de la Société est fixée à 50 années à compter de la date de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés, c'est-à-dire depuis le 31 octobre 1994, sauf les cas de dissolution anticipée ou de prorogation.

La société a pour objet, en France et à l'étranger :

- le nettoyage, l'entretien et la décontamination de tous meubles et immeubles ;
- la vente et la location de tous produits et matériels de nettoyage ;
- tous travaux de réparation, de rénovation, de réhabilitation et d'aménagement de tous immeubles ;
- la réalisation de toutes prestations d'étude, de conseil et d'assistance ;
- l'extraction, par tous moyens, de l'amiante, de ses dérivés ou sous-produits, des sols, constructions, appareils et objets ;
- l'élimination de ces éléments par tous moyens compatibles avec la règlementation en vigueur ;
- la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers se rapportant à l'une ou à l'autre des activités spécifiées,
- la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ;
- la participation directe ou indirecte de la société dans toutes opérations financières, immobilières ou mobilières et dans toutes entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout autre objet similaire ou connexe.

Et plus généralement toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, économiques ou juridiques, financières, civiles ou commerciales, pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à cet objet ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires.

Docusign Envelope ID: 521EE512-B1E5-47DA-9325-15068FA3990D

La participation, directe ou indirecte, de la société à toutes activités ou opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, en France ou à l'étranger, sous quelque forme que ce soit, dès lors que ces activités ou opérations peuvent se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires.

Le siège social est fixé [redacted]

L'exercice social coïncide avec l'année civile.

Le capital social s'élève à 500.000 €. Il est réparti en 80.000 actions, intégralement libérées, de 6,25 euros de valeur nominale, toutes détenues par la société GROUPE 3ID.

La présidence de la société est assurée par la société GROUPE 3ID.

La société est fiscalement intégrée à la société HESTIA INVEST, société par actions simplifiée au capital de 1.396.229,90 euros, ayant son siège social sis [redacted] immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Poitiers sous le numéro 901 001 719.

La société 3.I.D. emploie à ce jour 39 salariés.

ARTICLE 2 - MOTIFS ET BUTS DE LA FUSION

La société GROUPE 3 I D détient la totalité du capital de la société 3.I.D. et en assure la présidence.

Les activités de ces deux sociétés sont complémentaires et sont développées de concert.

Le contexte économique actuel incite fortement à un regroupement afin d'alléger les coûts et charges administratifs résultant de l'existence de deux structures juridiques.

Aussi, dans le but de simplifier l'organisation et de réaliser des économies d'échelle par effet de synergie, il a été envisagé de fusionner les deux sociétés par voie d'absorption de la société 3.I.D. par la société GROUPE 3 I D.

Cette dernière permettra donc de concrétiser sur un plan juridique les opérations de restructuration nécessaires d'un point de vue économique et organisationnel.

SECTION II – MODALITES DE REALISATION DE L'OPERATION DE FUSION

ARTICLE 1 – MODALITES DE LA FUSION

L'opération de fusion absorption de la société 3.I.D. par la société GROUPE 3 I D étant réalisée entre sociétés sous contrôle commun, les apports effectués par la société absorbée doivent être évalués à leur valeur comptable conformément aux dispositions des règlements CRC n°2004-01 du 4 mai 2004 et CRC n°2005-09 du 3 janvier 2005, constituant le titre VII du règlement ANC n°2014-03, complété par différents avis du Comité d'urgence du CNC et modifié par le règlement n°2017-01 du 5 mai 2017 et le règlement n°2019-06 du 8 novembre 2019.

Pour établir les conditions de l'opération, il a été décidé d'utiliser le bilan de la société 3.I.D. arrêté à la date du 31 décembre 2023 et annexé aux présentes (**Annexe II-1**)

Docusign Envelope ID: 521EE512-B1E5-47DA-9325-15068FA3990D

La société 3.I.D. est absorbée par la société GROUPE 3 I D à laquelle est apportée la totalité des valeurs figurant à l'actif de la société 3.I.D. au 1er janvier 2024, contre la prise en charge de la totalité des dettes figurant à son passif à la même date.

La société GROUPE 3 I D, détenant l'intégralité des titres représentatifs du capital de la société 3.I.D., les sociétés conviennent de soumettre l'opération de fusion-absorption à la procédure simplifiée prévue à l'article L 236-11 du Code de Commerce applicable dans l'hypothèse où 100 % du capital de la société absorbée est détenu par la société absorbante.

La présente opération se réalisant dans le cadre de ladite procédure simplifiée, il n'y aura pas création de nouvelles actions par la société GROUPE 3 I D.

De ce fait, aucune parité d'échange ne doit être déterminée.

Pour la société absorbante, la réalisation de la fusion emportera annulation des titres de la société 3.I.D. qu'elle détient.

ARTICLE 2 - DATE D'EFFET DE LA FUSION

Conformément aux dispositions de l'article L. 236-4 du Code de Commerce, il est précisé que la présente fusion aura un effet rétroactif au 1er janvier 2024.

En conséquence, les opérations réalisées par la société absorbée à compter du 1er janvier 2024 et jusqu'à la date de réalisation définitive de la fusion, seront considérées de plein droit comme étant faites pour le compte de la société GROUPE 3 I D qui supportera exclusivement les résultats actifs ou passifs de l'exploitation des biens transmis.

Conformément aux dispositions de l'article L. 236-3 du Code de Commerce, la société 3.I.D. transmettra à la société GROUPE 3 I D tous les éléments composant son patrimoine dans l'état où ledit patrimoine se trouvera à la date de réalisation définitive de la fusion.

La dévolution universelle du patrimoine (actif et passif) de la société 3.I.D. à la société GROUPE 3 I D interviendra à la date des décisions des associés de la société GROUPE 3 I D devant se prononcer sur l'approbation de l'opération de fusion, comme indiqué à la section V ci-après.

SECTION III : PATRIMOINE A TRANSMETTRE A TITRE DE FUSION PAR LA SOCIETE ABSORBEE A LA SOCIETE ABSORBANTE

ARTICLE 1 - DESIGNATION ET EVALUATION DU PATRIMOINE DE LA SOCIETE 3.I.D. DONT LA TRANSMISSION EST PREVUE

La société 3.I.D., transmet à la société GROUPE 3 I D, ce qui est accepté par celle-ci, sous les garanties ordinaires de fait et de droit et sous les conditions ci-après stipulées, tous les éléments (actifs et passifs), droits et valeurs, sans exception ni réserve, qui constitueront son patrimoine à la date de réalisation définitive de l'opération de fusion-absorption.

A la date de référence choisie d'un commun accord pour établir les conditions de l'opération, comme il est dit ci-dessus, soit au 31 décembre 2023, l'actif et le passif de la société 3.I.D. dont la transmission à la société GROUPE 3 I D est prévue, consistent dans les éléments ci-après énumérés. Il est entendu que cette énumération n'a qu'un caractère indicatif et non limitatif, le patrimoine de la société 3.I.D. devant être dévolu dans son ensemble à la société GROUPE 3 I D dans l'état où il se trouvera à la date de réalisation définitive de l'opération.

Docusign Envelope ID: 521EE512-B1E5-47DA-9325-15068FA3990D

1/ Actif dont la transmission est prévue

<u>Actif immobilisé</u> :

		Valeur brute	Amortissement Provisions	Valeur nette
Immobilisations incorporelles :	**Concessions, brevets et droits similaires**	134 424 €	117 553 €	16 871 €
Immobilisations corporelles :	**Constructions**	663 310 €	603 578 €	59 733 €
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	727 641 €	710 511 €	17 129 €
	Autres immobilisations corporelles	618 382 €	569 641 €	48 741 €
	Immobilisation en cours	16 648 €		16 648 €
Immobilisations financières :	**Autres participations**	7 116 224 €		7 116 224 €
	Créances rattachées à des participations	922 222 €		922 222 €
	Prêts	46 568 €		46 568 €
	Autres immobilisations financières	12 647 €		12 647 €

<u>Actif circulant</u> :

	Valeur brute	Amortissement Provisions	Valeur nette
Matières premières, approvisionnements	13 610€		13 610€
Clients et comptes rattachés	1 748 517€	358 789€	1 389 728€

Docusign Envelope ID: 521EE512-B1E5-47DA-9325-15068FA3990D

Autres créances	5 617 580€		5 617 580€
Disponibilités	288 572€		288 572€
Charges constatées d'avance	1 290€		1 290€

TOTAL ACTIF APPORTE ……15 567 564 €

2/ Passif dont la transmission est prévue

La société GROUPE 3 I D s'engage à prendre en charge et acquitter aux lieu et place de la société 3.I.D., société absorbée, en contrepartie des apports précités, la totalité du passif de cette dernière arrêté à la date du 31 décembre 2023 pour un montant de 10 529 109€, se décomposant comme suit :

- Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit……. 272 240 €
- Emprunts et dettes financières divers ……. 7 233 222 €
- Avances et acomptes reçus sur commandes en cours……. 298 €
- Dettes fournisseurs et comptes rattachés ……..... 857 852 €
- Dettes fiscales et sociales…….. 817 576 €
- Autres dettes…… 1 347 920 €

TOTAL PASSIF APPORTE …….... 10 529 109 €

Soit un apport net de : ……..…….. 5 038 455 €

Il est en outre précisé qu'en dehors du passif effectif ci-dessus, la société GROUPE 3 I D prendra à sa charge tous les engagements qui ont pu être contractés par la société 3.I.D. et qui, en raison de leur caractère éventuel, sont repris "hors bilan" sous les rubriques :

* avals, cautions, garanties données par l'entreprise
* autres engagements donnés par l'entreprise.

ARTICLE 2 - DECLARATIONS SUR LES ELEMENTS TRANSMIS

Monsieur Alain TANGUY es-qualités, déclare que :

- La société 3.I.D. a procédé aux opérations de crédit-bail en matière mobilière suivantes, ainsi qu'il ressort de l'état des inscriptions délivré par le Greffe du Tribunal de Commerce de Romans, et dont copie est annexée aux présentes (Annexe III-2) :

Inscription du 20 Août 2020 Numéro 2704 :

Montant de la créance : 27 500,00 EUR
Au profit de : CREDIT MUTUEL LEASING PARIS LA DEFENSE 92988 FRANCE
Biens nantis : RENAULT SCENIC IV BLUE DCI 150 EDC INTENS VF1RFA00862835853

Inscription du 30 Novembre 2020 Numéro 4250 :
Montant de la créance : 23 642,64 EUR
Au profit de : CREDIT MUTUEL LEASING PARIS LA DEFENSE 92988 FRANCE
Biens nantis : RENAULT TRAFIC FOURGON L2H1 1300 KG DCI 120 GRAND CONFORT VF1FL0 00866072716

Docusign Envelope ID: 521EE512-B1E5-47DA-9325-15068FA3990D

Inscription du 30 Novembre 2020 Numéro 4251 :
Montant de la créance : 21 555,04 EUR
Au profit de : CREDIT MUTUEL LEASING PARIS LA DEFENSE 92988 FRANCE
Biens nantis : RENAULT TRAFIC FOURGON L1H1 1000 KG DCI 95 GRAND CONFORT VF1FL00 [redacted]

Inscription du 30 Novembre 2020 Numéro 4252 :

Montant de la créance : 21 555,04 EUR
Au profit de : CREDIT MUTUEL LEASING PARIS LA DEFENSE 92988 FRANCE
Biens nantis : RENAULT TRAFIC FOURGON L1H1 1000 KG DCI 95 GRAND CONFORT VF1FL00 [redacted]

Inscription du 30 Novembre 2020 Numéro 4253 :

Montant de la créance : 21 555,04 EUR
Au profit de : CREDIT MUTUEL LEASING PARIS LA DEFENSE 92988 FRANCE
Biens nantis : RENAULT TRAFIC FOURGON L1H1 1000 KG DCI 95 GRAND CONFORT VF1FL00 [redacted]

Inscription du 30 Décembre 2020 Numéro 4754 :

Montant de la créance : 14 538,76 EUR
Au profit de : CREDIT MUTUEL LEASING PARIS LA DEFENSE 92988 FRANCE
Biens nantis : RENAULT CLIO V SOCIETE BLUE DCI 85 AIR VF1RJA00966022402

Inscription du 31 Décembre 2020 Numéro 4769 :

Montant de la créance : 28 952,76 EUR
Au profit de : CREDIT MUTUEL LEASING PARIS LA DEFENSE 92988 FRANCE
Biens nantis : RENAULT SCENIC IV BUSINESS BLUE DCI 150 EDC INTENS VF1RFA0096481 4076

Inscription du 11 Janvier 2021 Numéro 88 :
Montant de la créance : 21 675,04 EUR
Au profit de : CREDIT MUTUEL LEASING PARIS LA DEFENSE 92988 FRANCE
Biens nantis : RENAULT TRAFIC FOURGON L1H1 1000 KG DCI 95 GRAND CONFORT VF1FL00 [redacted]

Inscription du 11 Février 2021 Numéro 608 :
Montant de la créance : 26 698,68 EUR
Au profit de : CREDIT MUTUEL LEASING PARIS LA DEFENSE 92988 FRANCE
Biens nantis : RENAULT TRAFIC FOURGON L1H1 1000 KG DCI 170 ENERGY EDC GRAND CON FORT VF1FL000866447049

Inscription du 04 Mars 2021 Numéro 877 :

Montant de la créance : 16 787,16 EUR
Au profit de : CREDIT MUTUEL LEASING PARIS LA DEFENSE 92988 FRANCE
Biens nantis : RENAULT KANGOO EXPRESS GRAND VOLUME BLUE DCI 95 CONFORT VF1WF000 166447174

Inscription du 19 Mars 2021 Numéro 1101 :
Montant de la créance : 22 982,26 EUR
Au profit de : CREDIT MUTUEL LEASINGPARIS LA DEFENSE 92988 FRANCE
Biens nantis : RENAULT MEGANE IV BERLINE BUSINESS BLUE DCI 115 EDC BUSINESS VF1 RFB00666939496

Docusign Envelope ID: 521EE512-B1E5-47DA-9325-15068FA3990D

Inscription du 09 Avril 2021 Numéro 1377 :
Montant de la créance : 22 378,16 EUR
Au profit de : CREDIT MUTUEL LEASING PARIS LA DEFENSE 92988 FRANCE
Biens nantis : RENAULT TRAFIC FOURGON L1H1 1000 KG DCI 120 GRAND CONFORT VF1FL0 [redacted]

Inscription du 18 Mai 2021 Numéro 2170 :

Montant de la créance : 22 499,08 EUR
Au profit de : CREDIT MUTUEL LEASING PARIS LA DEFENSE 92988 FRANCE
Biens nantis : RENAULT TRAFIC FOURGON L1H1 1000 KG DCI 120 GRAND CONFORT VF1FL0 00166446955

Inscription du 18 Mai 2021 Numéro 2171 :
Montant de la créance : 22 498,16 EUR
Au profit de : CREDIT MUTUEL LEASING PARIS LA DEFENSE 92988 FRANCE
Biens nantis : RENAULT TRAFIC FOURGON L1H1 1000 KG DCI 120 GRAND CONFORT VF1FL0 [redacted]

Inscription du 02 Juillet 2021 Numéro 2918 :

Montant de la créance : 23 855,96 EUR
Au profit de : CREDIT MUTUEL LEASING PARIS LA DEFENSE 92988 FRANCE
Biens nantis : RENAULT MEGANE IV BERLINE BLUE DCI 115 EDC INTENS VF1RFB00267137 392

Inscription du 19 Juillet 2021 Numéro 3229 :

Montant de la créance : 16 268,26 EUR
Au profit de : CREDIT MUTUEL LEASING PARIS LA DEFENSE 92988 FRANCE
Biens nantis : RENAULT CLIO V TCE 90 BUSINESS VF1RJA00167478727

Inscription du 28 Septembre 2021 Numéro 4315 :

Montant de la créance : 22 688,96 EUR
Au profit de : CREDIT MUTUEL LEASING PARIS LA DEFENSE 92988 FRANCE
Biens nantis : RENAULT MEGANE IV ESTATE BUSINESS BLUE DCI 115 BUSINESS VF1RFB00 167182016

Inscription du 17 Novembre 2021 Numéro 5157 :

Montant de la créance : 17 348,56 EUR
Au profit de : CREDIT MUTUEL LEASING PARIS LA DEFENSE 92988 FRANCE
Biens nantis : RENAULT KANGOO EXPRESS GRAND VOLUME BLUE DCI 95 EXTRA R-LINK VF1 WF000X67137311

Inscription du 17 Novembre 2021 Numéro 5158 :

Montant de la créance : 17 348,56 EUR
Au profit de : CREDIT MUTUEL LEASING PARIS LA DEFENSE 92988 FRANCE
Biens nantis : RENAULT KANGOO EXPRESS GRAND VOLUME BLUE DCI 95 EXTRA R-LINK VF1 WF000X66962013

Inscription du 11 Janvier 2022 Numéro 120 :

Montant de la créance : 24 133,48 EUR

Docusign Envelope ID: 521EE512-B1E5-47DA-9325-15068FA3990D

Au profit de : CREDIT MUTUEL LEASING PARIS LA DEFENSE 92988 FRANCE
Biens nantis : RENAULT TRAFIC FOURGON L2H1 1300 KG DCI 120 GRAND CONFORT VF1FL0 [redacted]

Inscription du 25 Janvier 2022 Numéro 389 :

Montant de la créance : 18 495,46 EUR
Au profit de : CREDIT MUTUEL LEASING PARIS LA DEFENSE 92988 FRANCE
Biens nantis : RENAULT CLIO V BLUE DCI 100 - 21N BUSINESS VF1RJA00068369007

Inscription du 07 Février 2022 Numéro 609 :

Montant de la créance : 38 149,61 EUR
Au profit de : CREDIT MUTUEL LEASING PARIS LA DEFENSE 92988 FRANCE
Biens nantis : VOLKSWAGEN TIGUAN 2.0 TDI 150CH DSG7 R-LINE WVGZZZ5NZNW021369

Inscription du 11 Juillet 2022 Numéro 2833 :

Montant de la créance : 43 652,56 EUR
Au profit de : CREDIT MUTUEL LEASING PARIS LA DEFENSE 92988 FRANCE
Biens nantis : VOLKSWAGEN ARTEON SHOOTING BRAKE 2.0 TDI EVO SCR 150 DSG7 R-LINE WVWZZZ3HZNE508339

Inscription du 12 Août 2022 Numéro 3350 :

Montant de la créance : 38 149,61 EUR
Au profit de : CREDIT MUTUEL LEASING PARIS LA DEFENSE 92988 FRANCE
Biens nantis : VOLKSWAGEN TIGUAN 2.0 TDI 150CH DSG7 R-LINE WVGZZZ5NZNW042131

Inscription du 14 Septembre 2022 Numéro 3781 :

Montant de la créance : 25 980,96 EUR
Au profit de : CREDIT MUTUEL LEASING PARIS LA DEFENSE 92988 FRANCE
Biens nantis : RENAULT MEGANE IV BERLINE BLUE DCI 115 EDC - 21N BUSINESS VF1RFB 00X69445009

Inscription du 22 Septembre 2022 Numéro 3871 :

Montant de la créance : 29 213,54 EUR
Au profit de : CREDIT MUTUEL LEASING PARIS LA DEFENSE 92988 FRANCE
Biens nantis : RENAULT MASTER FOURGON TRAC F3300 L1H2 BLUE DCI 135 GRAND CONFOR T VF1MA000369302674

Inscription du 11 Janvier 2023 Numéro 181 :

Montant de la créance : 26 678,55 EUR
Au profit de : CREDIT MUTUEL LEASING PARIS LA DEFENSE 92988 FRANCE
Biens nantis : RENAULT MEGANE IV BERLINE BLUE DCI 115 EDC - 21N BUSINESS VF1RFB 00769445002

Inscription du 03 Mars 2023 Numéro 1120 :

Montant de la créance : 22 224,75 EUR
Au profit de : CREDIT MUTUEL LEASING PARIS LA DEFENSE 92988 FRANCE
Biens nantis : RENAULT EXPRESS VAN BLUE DCI 95 - 22 CONFORT VF1RJK00570264145

Docusign Envelope ID: 521EE512-B1E5-47DA-9325-15068FA3990D

Inscription du 20 Mars 2023 Numéro 1400 :

Montant de la créance : 27 105,16 EUR
Au profit de : CREDIT MUTUEL LEASING PARIS LA DEFENSE 92988 FRANCE
Biens nantis : RENAULT MEGANE IV BERLINE BLUE DCI 115 EDC EVOLUTION VF1RFB00770 050081

Inscription du 17 Avril 2023 Numéro 1881 :

Montant de la créance : 31 759,07 EUR
Au profit de : CREDIT MUTUEL LEASING PARIS LA DEFENSE 92988 FRANCE
Biens nantis : PEUGEOT 308 BLUEHDI 130CH S&S EAT8 ACTIVE PACK VR3FBYHZTNY595702

Inscription du 11 Juillet 2023 Numéro 3658 :

Montant de la créance : 27 967,55 EUR
Au profit de : CREDIT MUTUEL LEASING PARIS LA DEFENSE 92988 FRANCE
Biens nantis : RENAULT MEGANE IV BERLINE BLUE DCI 115 EDC EVOLUTION VF1RFB00670 047995

Inscription du 16 Novembre 2023 Numéro 5875 :

Montant de la créance : 31 750,01 EUR
Au profit de : CREDIT MUTUEL LEASING PARIS LA DEFENSE 92988 FRANCE
Biens nantis : RENAULT TRAFIC FOURGON L2H1 3000 KG BLUE DCI 130 GRAND CONFORT V F1GL000870960404

Inscription du 27 Juin 2024 Numéro 3204 :

Montant de la créance : 37 110,47 EUR
Au profit de : CREDIT MUTUEL LEASING PARIS LA DEFENSE 92988 FRANCE
Biens nantis : RENAULT TRAFIC FOURGON L1H1 3000 KG BLUE DCI 170 EDC GRAND CONFO RT VF1FL000272361292

- La société 3.I.D. à la jouissance des locaux sis [redacted] au titre :

  - d'un contrat de sous-location conclu en date du 30 avril 2019 avec la société Groupe 3ID portant sur des locaux situés dans les Bâtiments A et B à l'adresse susvisée, d'une durée de 10 ans à compter du 1er mai 2019.

    Ce contrat prendra fin automatiquement dès réalisation des conditions suspensives visées au présent traité de fusion ;

  - d'un contrat de bail commercial conclu en date du 30 avril 2019 avec la société SCI VAL DES CHENES portant sur des locaux situés dans le bâtiment D à l'adresse susvisée, d'une durée de 9 années à compter du 1er mai 2019.

    Conformément aux dispositions de l'article L145-16 du Code de commerce, la présente opération de fusion n'est pas soumise à l'accord préalable du bailleur ni au respect d'un formalisme particulier préalable à la réalisation de celle-ci. A l'issue de la fusion, la Société Absorbante informera le bailleur de la réalisation de la présente fusion.

Docusign Envelope ID: 521EE512-B1E5-47DA-9325-15068FA3990D

ARTICLE 3 – DECLARATIONS DES PARTIES

Monsieur Alain TANGUY, es-qualités, déclare :

- que les différents livres et documents comptables requis par la réglementation en vigueur ont été régulièrement tenus par chacune des sociétés soussignées ;

-que les livres de comptabilité, les pièces comptables, archives et dossiers de la société 3.I.D., seront remis à la société GROUPE 3 I D ;

- que toutes les déclarations et états fiscaux que les sociétés sont tenues de déposer l'ont été en temps voulu auprès des organismes compétents tels que Service des Impôts des Entreprises, URSSAF, Caisse de Retraite, etc. …

Tous les impôts, taxes, impôts indirects, et généralement, tous autres droits et taxes dus par les sociétés ont été et seront, soit intégralement payés, soit correctement provisionnés.

- que les sociétés sont régulièrement assurées auprès de compagnies notoirement solvables et n'ont pas souscrit de polices d'assurance en cours de résiliation.

- que les sociétés sont à jour dans le règlement des primes d'assurance.

- que les sociétés sont valablement propriétaires légitimes de tous les éléments d'actifs figurant dans les bilans de référence.

- que les sociétés n'ont donné aucune garantie, aucune caution, aucun aval, gage ou nantissement sur les éléments d'actif pour l'exécution d'engagements étrangers à leurs activités.

- que les sociétés sont à jour du paiement des impôts directs ou indirects ; il n'existe, à ce jour, aucune réclamation, demande de renseignement ou contestation de la part des autorités fiscales.

- que les sociétés s'acquittent normalement de leurs obligations en matière sociale.

- que les sociétés sont à jour dans le règlement de l'ensemble de leurs cotisations à l'égard de la sécurité sociale, des allocations familiales et des différents organismes de retraite ou de chômage. Elles ne font l'objet à ce jour d'aucun redressement de la part de ces organismes.

ARTICLE 4 - CONDITIONS DE L'OPERATION DE FUSION

4.1. - Propriété et jouissance du patrimoine transmis

La société GROUPE 3 I D aura la propriété et la jouissance des biens et droits de la société 3.I.D., en ce compris ceux qui auraient été omis, soit aux présentes, soit dans la comptabilité de cette société, à compter rétroactivement du 1er janvier 2024.

Ainsi qu'il a déjà été indiqué, le patrimoine de la société absorbée devant être dévolu dans l'état où il se trouvera à la date de réalisation de la fusion, toutes les opérations actives et passives dont les biens transmis auront pu faire l'objet, entre le 1er janvier 2024 et cette date, seront considérées de plein droit comme ayant été faites pour le compte exclusif de la société GROUPE 3 I D.

L'ensemble du passif de la société 3.I.D. à la date de réalisation définitive de la fusion, ainsi que l'ensemble des frais, droits et honoraires y compris les charges fiscales et d'enregistrement occasionnés par la dissolution de la société absorbée seront transmis à la société GROUPE 3 I D.

Docusign Envelope ID: 521EE512-B1E5-47DA-9325-15068FA3990D

Il est précisé :

- que la société GROUPE 3 I D assumera l'intégralité des dettes et charges de la société 3.I.D., y compris celles qui pourront remonter à une date antérieure au 1er janvier 2024 et qui auront été omises dans la comptabilité de la société absorbée ou dont la prise en charge n'aurait pas été spécifiée aux présentes ;

- que s'il venait à se révéler ultérieurement une différence en plus ou en moins entre le passif pris en charge par la société GROUPE 3 I D et les sommes effectivement réclamées par les tiers, la société GROUPE 3 I D sera tenue d'acquitter tout excédent de passif sans recours ni revendication possible de part ni d'autre.

4.2. - Charges et conditions générales de la fusion

a) La société 3.I.D. s'interdit formellement jusqu'à la réalisation définitive de la fusion, si ce n'est avec l'agrément de la société GROUPE 3 I D, d'accomplir aucun acte de disposition relatif aux biens transmis et de signer aucun accord, traité ou engagement quelconque la concernant sortant du cadre de la gestion courante.

b) Au cas où la transmission de certains contrats ou de certains biens serait subordonnée à accord ou agrément d'un cocontractant ou d'un tiers quelconque, la société 3.I.D. sollicitera en temps utile les accords ou décisions d'agrément nécessaires.

c) La société GROUPE 3 I D prendra les biens et droits transmis dans leur consistance et leur état lors de la réalisation de la fusion sans pouvoir exercer quelque recours que ce soit, pour quelque cause que ce soit, contre la société absorbée.

La société GROUPE 3 I D bénéficiera de toutes subventions, primes, aides, etc.… qui ont pu ou pourront être allouées à la société 3.I.D.. Elle accomplira toutes les formalités qui seraient nécessaires à l'effet de régulariser la transmission à son profit des biens et droits apportés, et de rendre cette transmission opposable aux tiers.

d) La société GROUPE 3 I D sera débitrice des créanciers de la société absorbée aux lieu et place de celle-ci, sans qu'il en résulte novation à l'égard des créanciers. Ces créanciers ainsi que ceux de la société absorbante, dont la créance est antérieure à la publicité donnée au projet de fusion, pourront faire opposition dans le délai de 30 jours à compter de la publication de ce projet. Conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, l'opposition formée par un créancier n'aura pas pour effet d'interdire la poursuite des opérations de fusion.

La société GROUPE 3 I D supportera en particulier tous impôts, primes d'assurance, contributions, loyers, taxes, ainsi que toutes les charges quelconques ordinaires ou extraordinaires qui grèvent ou pourront grever les biens apportés ou sont inhérents à leur propriété ou à leur exploitation.

La société GROUPE 3 I D fera également son affaire personnelle aux lieu et place de la société absorbée, sans recours contre cette dernière pour quelque cause que ce soit, de l'exécution ou de la résiliation à ses frais, risques et périls de tous accords, traités, contrats ou engagements quelconques, qui auront pu être souscrits par la société absorbée.

e) Après réalisation de la fusion, le représentant de la société 3.I.D. devra, à première demande et aux frais de la société GROUPE 3 I D fournir à cette dernière tous concours, signatures et justifications qui pourraient être nécessaires en vue de la transmission des biens compris dans le patrimoine de la société 3.I.D. et de l'accomplissement de toutes formalités nécessaires.

Docusign Envelope ID: 521EE512-B1E5-47DA-9325-15068FA3990D

4.3. Contrats de travail

Conformément à l'article L. 1224-1 du code du travail tous les contrats de travail en cours chez la société absorbée au jour de la réalisation de la fusion seront transférés à la société absorbante avec laquelle ils se poursuivront.

4.4. - Conditions particulières - régime fiscal

A - *Déclarations générales*

Pour la perception des droits d'enregistrement, Monsieur Alain TANGUY es-qualités, déclare que les sociétés 3.I.D. et GROUPE 3 I D étant des sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés, la présente opération de fusion est placée sous le régime fiscal défini à l'article 816 du Code général des impôts.

En matière d'impôt sur les sociétés, les parties déclarent que la fusion est susceptible de bénéficier des dispositions de l'article 210 A du Code Général des Impôts. Elles optent donc pour l'application du régime fiscal stipulé audit article, décidant de ne pas utiliser le régime fiscal existant en la matière au profit des sociétés fiscalement intégrées.

En conséquence, Monsieur Alain TANGUY es-qualités engage expressément la société GROUPE 3 I D à respecter les prescriptions légales suivantes et notamment :

- à reprendre à son passif, le cas échéant, les provisions de la société absorbée dont l'imposition aurait été différée, ainsi que la réserve spéciale des plus-values à long terme de ladite société et la réserve où ont été portées les provisions pour fluctuation des cours ;

- à se substituer, le cas échéant, à la société absorbée pour la réintégration des résultats dont la prise en compte aurait été différée pour l'imposition de cette dernière ;

- à calculer les plus-values réalisées ultérieurement à l'occasion de la cession des immobilisations non amortissables qui lui sont apportées, d'après la valeur que ces mêmes immobilisations avaient, du point de vue fiscal, dans les écritures de la société absorbée ;

- à réintégrer dans ses bénéfices imposables, dans les délais et conditions fixés par l'alinéa 3-d de l'article 210 A du Code Général des Impôts, les plus-values éventuellement dégagées sur les biens amortissables apportés.

Et notamment en cas de cession desdits biens, à réintégrer immédiatement et soumettre à l'imposition immédiate la fraction de la plus-value qui n'aurait pas encore été réintégrée.

- à inscrire à son bilan les éléments autres que les immobilisations pour la valeur, qu'ils avaient, du point de vue fiscal dans les écritures de la société absorbée, à défaut, à comprendre dans ses résultats de l'exercice en cours, le profit correspondant à la différence entre la nouvelle valeur de ces éléments et celle qu'ils ont du point de vue fiscal chez la société absorbée.

En outre, la société absorbante se substituera à tous les engagements qu'aurait pu prendre la société absorbée à l'occasion d'opérations de fusion ou d'apports partiels d'actifs soumises aux régimes prévus aux articles 210 A et 210 B du Code général des Impôts et qui se rapporteraient à des éléments transmis au titre de la présente fusion.

La société absorbante s'engage, le cas échéant, à conserver les titres de participation acquis moins de deux ans avant la date de l'opération de fusion par la société absorbée et qui bénéficient du régime des sociétés mères.

Docusign Envelope ID: 521EE512-B1E5-47DA-9325-15068FA3990D

Les sociétés absorbante et absorbée s'engagent respectivement à établir et produire, conformément aux dispositions légales et réglementaires, l'état spécial prévu par l'article 54 septies I du Code Général des Impôts.

En outre, la société bénéficiaire de l'apport s'engage à établir un registre des plus-values en report sur éléments non amortissables conformément aux dispositions de l'article 54 septiès II dudit code.

Eu égard à la date qui a été retenue pour la date d'effet de la fusion, par l'article 2 de la section II, soit le 1er janvier 2024 et à la reprise par la société absorbante des opérations actives et passives de la société absorbée faites depuis cette date jusqu'à la réalisation définitive de la fusion, reprise prévue audit article 2, une rétroactivité a été imprimée, sur le plan juridique, à l'opération de fusion, objet des présentes.

Les parties entendent invoquer, sur le plan fiscal, la même rétroactivité conséquence de la procédure imposée par la loi sur les sociétés commerciales. La société absorbante s'oblige à faire sa déclaration de résultats et à liquider l'impôt au titre de l'exercice en cours tant à raison de sa propre activité que de celle effectuée pour son compte par la société absorbée, depuis le 1er janvier 2024.

B - *Déclarations relatives à la taxe sur la valeur ajoutée*

Les parties reconnaissent en tant que de besoin que l'opération, objet du présent acte, est réputée inexistante pour l'application des dispositions visées à l'article 261-3-1° du Code général des Impôts.

La société absorbante sera de convention expresse, purement et simplement subrogée dans les droits et obligations de la société absorbée.

En conséquence, celle-ci lui transférera purement et simplement le crédit de TVA dont elle disposera au jour de la réalisation définitive de la fusion.

La société absorbante s'engage à procéder le cas échéant, à l'imposition des livraisons à soi-même visées à l'article 257 II du Code Général des Impôts et aux régularisations de taxe prévues par l'article 271 de ce même code.

C - *Taxe d'apprentissage et formation professionnelle continue*

La société GROUPE 3 I D s'engage à prendre en charge la totalité du paiement de la taxe d'apprentissage et de la participation au financement de la formation professionnelle continue pouvant être dues par la société 3.I.D. au titre des salaires versés depuis le 1er janvier 2024.

SECTION IV – *MODALITES DE REALISATION DE L'OPERATION DE FUSION*

ARTICLE 1 - ABSENCE DE RAPPORT D'ECHANGE ET D'AUGMENTATION DE CAPITAL

Conformément aux dispositions de l'article L 236-3 du code de Commerce, et dès lors que la société GROUPE 3 I D détient la totalité des titres représentant l'intégralité du capital de la société 3.I.D. et qu'elle s'engage à les conserver jusqu'à la date de réalisation définitive de la fusion, il ne pourra pas être procédé à l'échange des titres de la société 3.I.D. contre des titres de la société GROUPE 3 I D.

Il n'y aura donc pas lieu à l'émission de titres de la société GROUPE 3 I D bénéficiaire des apports, contre les titres de la société 3.I.D., ni à augmentation de capital de la société GROUPE 3 I D.

Docusign Envelope ID: 521EE512-B1E5-47DA-9325-15068FA3990D

En conséquence, les parties sont convenues qu'il n'y aura pas lieu de ce fait à déterminer de rapport d'échange.

ARTICLE 2 - ANNULATION DES TITRES DE LA SOCIETE ABSORBEE – MALI DE FUSION

L'apport réalisé par la société 3.I.D. à la société GROUPE 3 I D se traduira par l'annulation des titres de la société absorbée détenus par la société absorbante, tels qu'inscrits au bilan au jour de la réalisation définitive de la fusion.

Il est précisé à ce sujet que la valeur globale de la participation détenue à ce jour par la société GROUPE 3 I D dans la société 3.I.D. est de 12.000.006,25 euros.

L'actif net apporté par la société 3.I.D. est de 5 038 455 €.

La différence entre l'actif net apporté et la valeur de la participation détenue par la société absorbante, soit -6 961 551,25 €, constituera un mali technique.

SECTION V - DISSOLUTION SANS LIQUIDATION DE LA SOCIETE ABSORBEE

Du fait de la transmission universelle du patrimoine de la société 3.I.D. à la société GROUPE 3 I D, la société 3.I.D. se trouvera dissoute de plein droit par le seul fait de la réalisation définitive de la fusion, c'est-à-dire après décision de l'associé unique de la société absorbante approuvant et constatant la réalisation de l'opération d'apport - fusion.

L'ensemble du passif de la société 3.I.D. devant être entièrement transmis à la société GROUPE 3 I D, la dissolution de la société 3.I.D., du fait de la fusion, ne sera suivie d'aucune opération de liquidation de cette société.

SECTION VI -REALISATION DE L'OPERATION DE FUSION : CONDITIONS SUSPENSIVES - DELEGATION DE POUVOIRS A UN MANDATAIRE

ARTICLE 1 - CONDITIONS SUSPENSIVES

L'opération de fusion qui précède et la transmission du patrimoine de la société 3.I.D. qui en résulte ne deviendront définitives qu'à compter du jour où elles seront approuvées et constatées par décision de l'associé unique de la société absorbante.

Si l'approbation qui précède n'était pas intervenue d'ici le 31 décembre 2024 au plus tard, le présent projet serait considéré comme nul et non avenu sans qu'il y ait lieu à paiement d'aucune indemnité de part ni d'autre.

ARTICLE 2 - DELEGATION DE POUVOIRS A UN MANDATAIRE

Tous pouvoirs sont conférés à Monsieur Alain TANGUY pour agir à l'effet de poursuivre la réalisation définitive de l'opération de fusion par lui-même ou par un mandataire par lui désigné, et en conséquence, de réitérer si besoin était, la transmission du patrimoine de la société 3.I.D. à la société GROUPE 3 I D, établir tous actes confirmatifs, complémentaires ou rectificatifs qui s'avéreraient nécessaires, d'accomplir tous actes et toutes formalités utiles pour faciliter la transmission du patrimoine de la société 3.I.D. à la société GROUPE 3 I D et afin, de remplir toutes formalités et faire toutes déclarations.

Docusign Envelope ID: 521EE512-B1E5-47DA-9325-15068FA3990D

SECTION VII - *FORMALITES DE PUBLICITE - FRAIS ET DROITS - ELECTION DE DOMICILE - POUVOIRS POUR LES FORMALITES*

ARTICLE 1 - FORMALITES DE PUBLICITE

Le présent projet de fusion sera publié conformément à la loi et de telle sorte que le délai accordé aux créanciers pour former opposition à la suite de cette publicité soit expiré avant la décision de l'associé unique de la société absorbante statuant sur ce projet.

Les oppositions seront le cas échéant portées devant le tribunal compétent qui en réglera le sort.

ARTICLE 2 - FRAIS ET DROITS

Les frais, droits et honoraires des présentes et ceux de leur réalisation seront supportés par la société GROUPE 3 I D.

ARTICLE 3 - ELECTION DE DOMICILE

Pour l'exécution des présentes et des actes ou procès-verbaux qui en seront la suite ou la conséquence, les parties font élection de domicile en leur siège social respectif.

ARTICLE 4 - POUVOIRS POUR LES FORMALITES

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes pour effectuer tous dépôts, mentions ou publications où besoin sera et notamment en vue du dépôt au greffe du tribunal de commerce du lieu du siège social de chacune des sociétés, absorbante et absorbée.

ARTICLE 5 - SIGNATURE ELECTRONIQUE

Le présent acte est signé par les Parties au moyen d'un procédé de signature électronique mis en œuvre par un prestataire tiers dénommé "*DocuSign*" et ce conformément aux dispositions des articles 1366 et 1367 du Code civil. Les Parties s'accordent pour reconnaitre à cette signature électronique la même valeur que leur signature manuscrite et pour conférer date certaine à celle attribuée à la signature du présent accord par le service DocuSign.

Chacune des Parties reconnait et accepte que la signature du présent acte par le biais de la plateforme DocuSign est réalisée en toute connaissance de la technologie mise en œuvre, de ses conditions d'utilisation et du droit applicable à la signature électronique, et, en conséquence, renonce irrévocablement et inconditionnellement à exercer tout recours ou action en justice, directement ou indirectement, résultant de la fiabilité dudit processus de signature électronique et/ou de la preuve de son intention de conclure le présent accord à cet égard.

Conformément aux dispositions de l'alinéa 4 de l'article 1375 du Code civil, chacun des signataires recevra, directement par DocuSign, une copie numérique du présent accord signé par chacune des Parties.

***

Docusign Envelope ID: 521EE512-B1E5-47DA-9325-15068FA3990D

Le 22 novembre 2024 **LA SOCIETE ABSORBANTE** **GROUPE 3 I D** Représentée par son Président, la société FINANCIERE LIFE Elle-même représentée par son Président la société HESTIA INVEST Elle-même représentée par son Président, la société GROUPE TANGUY INVESTISSEMENTS – GTI Elle-même représentée par son Président, Monsieur Alain TANGUY DocuSigned by: [redacted] 39F0557CB6AA4E2...	**Le** 22 novembre 2024 **LA SOCIETE ABSORBEE** **3.I.D.** représentée par son Président, la société GROUPE 3 I D Elle-même représentée par son Président, la société FINANCIERE LIFE Elle-même représentée par son Président la société HESTIA INVEST Elle-même représentée par son Président, la société GROUPE TANGUY INVESTISSEMENTS – GTI Elle-même représentée par son Président, Monsieur Alain TANGUY [redacted] 39F0557CB6AA4E2...

Docusign Envelope ID: 521EE512-B1E5-47DA-9325-15068FA3990D

Annexe II-1
BILAN DE LA SOCIETE 3.I.D. AU 31 DECEMBRE 2023

BILAN - ACTIF

ACTIF	Valeurs au 31/12/23			Valeurs au 31/12/22
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	134 424	117 553	16 871	25 193
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	663 310	603 578	59 733	77 187
Installations tech., matériel et outillages industriels	727 641	710 511	17 129	92 [redacted]
Autres immobilisations corporelles	618 382	569 641	48 741	[redacted]
Immobilisations corporelles en cours	16 648		16 648	[redacted]
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	7 116 224		7 116 224	[redacted] 690
Créances rattachées à des participations	922 222		922 222	922 222
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts	46 568		46 568	44 193
Autres immobilisations financières	12 647		12 647	13 349
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	**10 258 066**	**2 001 283**	**8 256 783**	**7 147 243**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	13 610		13 610	59 929
En-cours de production (biens et services)				120 347
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients (3)	1 336 213		1 336 213	1 673 900
Clients douteux, litigieux (3)	412 304	358 789	53 515	379 927
Autres créances (3)	1 206 964		1 206 964	763 700
Groupe et associés (3)	4 410 616		4 410 616	2 156 764
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	288 572		288 572	418 476
Charges constatées d'avance (3)	1 290		1 290	6 110
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**7 669 570**	**358 789**	**7 310 781**	**5 579 153**
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	**17 927 636**	**2 360 072**	**15 567 564**	**12 726 396**

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an (brut)

Docusign Envelope ID: 521EE512-B1E5-47DA-9325-15068FA3990D

BILAN - PASSIF

PASSIF	Valeurs au 31/12/23	Valeurs au 31/12/22
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 500 000)	500 000	500 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport	1 769	1 769
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	50 000	50 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	3 752 917	5 024 121
Report à nouveau	539 248	539 248
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	194 521	-871 204
SITUATION NETTE	5 038 455	5 243 934
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**5 038 455**	**5 243 934**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	272 240	369 120
Emprunts et dettes financières diverses (3)	14 965	14 965
Groupe et associés	7 218 257	4 774 146
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	298	418
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	857 852	747 537
Dettes fiscales et sociales	817 576	1 054 066
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes	1 347 920	522 209
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	**10 529 109**	**7 482 462**
Écarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	**15 567 564**	**12 726 396**

(1) Dont à plus d'un an — *127 519* — *204 657*
(1) Dont à moins d'un an — *10 401 590* — *7 277 805*
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques — *36 320*
(3) Dont emprunts participatifs

Docusign Envelope ID: 521EE512-B1E5-47DA-9325-15068FA3990D

ANNEXE III – 2
ETAT DES PRIVILEGES ET NANTISSEMENT

Docusign Envelope ID: 521EE512-B1E5-47DA-9325-15068FA3990D

GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE
ROMANS

Etat certifié d'inscription(s)

Du chef de : **3.I.D.**
Adresse : **Quartier les Plaines Rue de Mordecet 26320 SAINT-MARCEL-LES-VALENCE**
N° unique d'identification : **398741777**
Ainsi dénommé(e), qualifié(e), domicilié(e) et orthographié(e), et non autrement.

État des inscriptions de nantissements (conventionnels et judiciaires) du fonds de commerce

Articles L. 142-3 et R. 521-2, 4° du code de commerce

Le greffier soussigné certifie qu'il n'existe du chef de la personne physique ou morale sur laquelle l'information a été demandée, aucune inscription de privilège de nantissement de fonds de commerce (Articles L. 143-16 et suivants et R. 143-6 et suivants du code de commerce).

État des inscriptions du privilège de nantissement judiciaire

Le greffier soussigné certifie qu'il n'existe du chef de la personne physique ou morale sur laquelle l'information a été demandée, aucune inscription de privilège de nantissement judiciaire (Articles L. 531-1 et suivants et R. 531-1 et suivants du code des procédures civiles d'exécution).

État des inscriptions du privilège de nantissement sur fonds artisanal

Le greffier soussigné certifie qu'il n'existe du chef de la personne physique ou morale sur laquelle l'information a été demandée, aucune inscription de privilège de nantissement de fonds artisanal (loi du 05 juillet 1996).

État des inscriptions du privilège de nantissement sur fonds agricole

Le greffier soussigné certifie qu'il n'existe du chef de la personne physique ou morale sur laquelle l'information a été demandée, aucune inscription de privilège de nantissement de fonds agricole (article L311-3 du code rural et de la pêche maritime).

État des inscriptions de privilèges du vendeur de fonds de commerce

Articles L. 141-6 du code de commerce et R. 521-2, 3° du code de commerce

Le greffier soussigné certifie qu'il n'existe du chef de la personne physique ou morale sur laquelle l'information a été demandée, aucune inscription de privilège de vendeur de fonds de commerce (Articles L. 143-16 et suivants et R. 143-6 et suivants du code de commerce).

État des inscriptions du privilège de nantissement d'outillage et matériel d'équipement

Le greffier soussigné certifie qu'il n'existe du chef de la personne physique ou morale sur laquelle l'information a été demandée, aucune inscription de privilège de nantissement d'outillage et matériel d'équipement (Articles L. 525-1 et suivants et R. 525-1 et suivants du code de commerce).

État des inscriptions de privilèges de la sécurité sociale et des régimes complémentaires

Articles L. 243-5, R. 243-46 du code de la sécurité sociale et R. 521-2, 14° du code de commerce

Le greffier soussigné certifie qu'il n'existe du chef de la personne physique ou morale sur laquelle l'information a été demandée, aucune inscription de privilège général de la sécurité sociale et des régimes complémentaires (Articles L. 243-4 et suivants et R. 243-46 et suivants du code de la sécurité sociale).

État des inscriptions de privilèges du Trésor

Articles 1929 quater du code général des impôts, 396 bis du code général des impôts, annexe 2, 379 bis du code des douanes et R. 521 - 2, 13° du code de commerce

Le greffier soussigné certifie qu'il n'existe du chef de la personne physique ou morale sur laquelle l'information a été demandée, aucune inscription de privilège général du trésor en matière fiscale (Article 396 bis du code général des impôts, annexe 2).

Pour état conforme au registre tenu au greffe du tribunal de commerce de Romans sur Isère
Requis par : non indiquées
Arrêté à la date du : 13/11/2024

Docusign Envelope ID: 521EE512-B1E5-47DA-9325-15068FA3990D

GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE
ROMANS

État des inscriptions de protêts et certificats de non-paiement

Articles L. 511-56, R. 511-4 du code de commerce, R. 131-49 du code monétaire et financier

Le greffier soussigné certifie qu'il n'existe du chef de la personne physique ou morale sur laquelle l'information a été demandée, aucune inscription de protêt (Articles L. 511-52 et suivants et R. 511-2 du code de commerce).

État des certificats de non paiement de chèque

Le greffier soussigné certifie qu'il n'existe du chef de la personne physique ou morale sur laquelle l'information a été demandée, aucun certificat de non-paiement (Articles L. 131-69 et suivants, R. 131-49 et suivants du code monétaire et financier et R. 511-2 et suivants du code de commerce).

État des inscriptions d'opérations de crédit-bail en matière mobilière

Articles L. 313-10, R. 313-4 du code monétaire et financier et R. 521-2, 16° du code de commerce

Inscription n°2020C002704 prise le 20/08/2020

Au profit de : CREDIT MUTUEL LEASING, 17 bis PL des Reflets 92988 PARIS LA DEFENSE CEDEX
Contre : 3.I.D., [redacted]
N° unique d'identification : 398741777. RCS (Ville) : Romans
Existence d'autres dispositions particulière entre les parties : Non
Description : RENAULT SCENIC IV BLUE DCI 150 EDC INTENS VF1RFA00862835853

Montant : 27 500,00 EUR

Inscription n°2020C004250 prise le 30/11/2020

Au profit de : CREDIT MUTUEL LEASING, 17 bis PL des Reflets 92988 PARIS LA DEFENSE CEDEX
Contre : 3.I.D., [redacted]
N° unique d'identification : 398741777. RCS (Ville) : Romans
Existence d'autres dispositions particulière entre les parties : Non
Description : RENAULT TRAFIC FOURGON L2H1 1300 KG DCI 120 GRAND CONFORT VF1FL0 00866072716

Montant : 23 642,64 EUR

Inscription n°2020C004251 prise le 30/11/2020

Au profit de : CREDIT MUTUEL LEASING, 17 bis PL des Reflets 92988 PARIS LA DEFENSE CEDEX
Contre : 3.I.D., Quartier les Plaines Rue de Mordecet 26320 SAINT-MARCEL-LES-VALENCE
N° unique d'identification : 398741777. RCS (Ville) : Romans
Existence d'autres dispositions particulière entre les parties : Non
Description : RENAULT TRAFIC FOURGON L1H1 1000 KG DCI 95 GRAND CONFORT VF1FL00 [redacted]

Montant : 21 555,04 EUR

Inscription n°2020C004252 prise le 30/11/2020

Au profit de : CREDIT MUTUEL LEASING, 17 bis PL des Reflets 92988 PARIS LA DEFENSE CEDEX
Contre : 3.I.D., [redacted]
N° unique d'identification : 398741777. RCS (Ville) : Romans
Existence d'autres dispositions particulière entre les parties : Non
Description : RENAULT TRAFIC FOURGON L1H1 1000 KG DCI 95 GRAND CONFORT VF1FL00 [redacted]

Montant : 21 555,04 EUR

Inscription n°2020C004253 prise le 30/11/2020

Au profit de : CREDIT MUTUEL LEASING, 17 bis PL des Reflets 92988 PARIS LA DEFENSE CEDEX
Contre : 3.I.D., Quartier les Plaines Rue de Mordecet 26320 SAINT-MARCEL-LES-VALENCE
N° unique d'identification : 398741777. RCS (Ville) : Romans
Existence d'autres dispositions particulière entre les parties : Non
Description : RENAULT TRAFIC FOURGON L1H1 1000 KG DCI 95 GRAND CONFORT VF1FL00 [redacted]

Montant : 21 555,04 EUR

Pour état conforme au registre tenu au greffe du tribunal de commerce de Romans sur Isère
Requis par : non indiquées
Arrêté à la date du : 13/11/2024

Docusign Envelope ID: 521EE512-B1E5-47DA-9325-15068FA3990D

Inscription n°2020C004754 prise le 30/12/2020	
Au profit de : CREDIT MUTUEL LEASING, 17 bis PL des Reflets 92988 PARIS LA DEFENSE CEDEX **Contre :** 3.I.D., Quartier les Plaines Rue de Mordecet 26320 SAINT-MARCEL-LES-VALENCE N° unique d'identification : 398741777. RCS (Ville) : Romans Existence d'autres dispositions particulière entre les parties : Non Description : RENAULT CLIO V SOCIETE BLUE DCI 85 AIR VF1RJA00966022402	Montant : 14 538,76 EUR

Inscription n°2020C004769 prise le 31/12/2020	
Au profit de : CREDIT MUTUEL LEASING, 17 bis PL des Reflets 92988 PARIS LA DEFENSE CEDEX **Contre :** 3.I.D., Quartier les Plaines Rue de Mordecet 26320 SAINT-MARCEL-LES-VALENCE N° unique d'identification : 398741777. RCS (Ville) : Romans Existence d'autres dispositions particulière entre les parties : Non Description : RENAULT SCENIC IV BUSINESS BLUE DCI 150 EDC INTENS VF1RFA0096481 4076	Montant : 28 952,76 EUR

Inscription n°2021C000088 prise le 11/01/2021	
Au profit de : CREDIT MUTUEL LEASING, 17 bis PL des Reflets 92988 PARIS LA DEFENSE CEDEX **Contre :** 3.I.D., Quartier les Plaines Rue de Mordecet 26320 SAINT-MARCEL-LES-VALENCE N° unique d'identification : 398741777. RCS (Ville) : Romans Existence d'autres dispositions particulière entre les parties : Non Description : RENAULT TRAFIC FOURGON L1H1 1000 KG DCI 95 GRAND CONFORT VF1FL00[redacted]	Montant : 21 675,04 EUR

Inscription n°2021C000608 prise le 11/02/2021	
Au profit de : CREDIT MUTUEL LEASING, 17 bis PL des Reflets 92988 PARIS LA DEFENSE CEDEX **Contre :** 3.I.D., Quartier les Plaines Rue de Mordecet 26320 SAINT-MARCEL-LES-VALENCE N° unique d'identification : 398741777. RCS (Ville) : Romans Existence d'autres dispositions particulière entre les parties : Non Description : RENAULT TRAFIC FOURGON L1H1 1000 KG DCI 170 ENERGY EDC GRAND CON FORT VF1FL000866447049	Montant : 26 698,68 EUR

Inscription n°2021C000877 prise le 04/03/2021	
Au profit de : CREDIT MUTUEL LEASING, 17 bis PL des Reflets 92988 PARIS LA DEFENSE CEDEX **Contre :** 3.I.D., Quartier les Plaines Rue de Mordecet 26320 SAINT-MARCEL-LES-VALENCE N° unique d'identification : 398741777. RCS (Ville) : Romans Existence d'autres dispositions particulière entre les parties : Non Description : RENAULT KANGOO EXPRESS GRAND VOLUME BLUE DCI 95 CONFORT VF1WF000 166447174	Montant : 16 787,16 EUR

Inscription n°2021C001101 prise le 19/03/2021	
Au profit de : CREDIT MUTUEL LEASING, 17 bis PL des Reflets 92988 PARIS LA DEFENSE CEDEX **Contre :** 3.I.D., Quartier les Plaines Rue de Mordecet 26320 SAINT-MARCEL-LES-VALENCE N° unique d'identification : 398741777. RCS (Ville) : Romans Existence d'autres dispositions particulière entre les parties : Non Description : RENAULT MEGANE IV BERLINE BUSINESS BLUE DCI 115 EDC BUSINESS VF1 RFB00666939496	Montant : 22 982,26 EUR

Inscription n°2021C001377 prise le 09/04/2021

Pour état conforme au registre tenu au greffe du tribunal de commerce de Romans sur Isère
Requis par : non indiquées
Arrêté à la date du : 13/11/2024

Docusign Envelope ID: 521EE512-B1E5-47DA-9325-15068FA3990D

Au profit de : CREDIT MUTUEL LEASING, 17 bis PL des Reflets 92988 PARIS LA DEFENSE CEDEX **Contre :** 3.I.D., Quartier les Plaines Rue de Mordecet 26320 SAINT-MARCEL-LES-VALENCE N° unique d'identification : 398741777. RCS (Ville) : Romans Existence d'autres dispositions particulière entre les parties : Non Description : RENAULT TRAFIC FOURGON L1H1 1000 KG DCI 120 GRAND CONFORT VF1FL0 00266872797	Montant : 22 378,16 EUR

Inscription n°2021C002170 prise le 18/05/2021	
Au profit de : CREDIT MUTUEL LEASING, 17 bis PL des Reflets 92988 PARIS LA DEFENSE CEDEX **Contre :** 3.I.D., Quartier les Plaines Rue de Mordecet 26320 SAINT-MARCEL-LES-VALENCE N° unique d'identification : 398741777. RCS (Ville) : Romans Existence d'autres dispositions particulière entre les parties : Non Description : RENAULT TRAFIC FOURGON L1H1 1000 KG DCI 120 GRAND CONFORT VF1FL0 00166446955	Montant : 22 499,08 EUR

Inscription n°2021C002171 prise le 18/05/2021	
Au profit de : CREDIT MUTUEL LEASING, 17 bis PL des Reflets 92988 PARIS LA DEFENSE CEDEX **Contre :** 3.I.D., Quartier les Plaines Rue de Mordecet 26320 SAINT-MARCEL-LES-VALENCE N° unique d'identification : 398741777. RCS (Ville) : Romans Existence d'autres dispositions particulière entre les parties : Non Description : RENAULT TRAFIC FOURGON L1H1 1000 KG DCI 120 GRAND CONFORT VF1FL0 00566993873	Montant : 22 498,16 EUR

Inscription n°2021C002918 prise le 02/07/2021	
Au profit de : CREDIT MUTUEL LEASING, 17 bis PL des Reflets 92988 PARIS LA DEFENSE CEDEX **Contre :** 3.I.D., Quartier les Plaines Rue de Mordecet 26320 SAINT-MARCEL-LES-VALENCE N° unique d'identification : 398741777. RCS (Ville) : Romans Existence d'autres dispositions particulière entre les parties : Non Description : RENAULT MEGANE IV BERLINE BLUE DCI 115 EDC INTENS VF1RFB00267137 392	Montant : 23 855,96 EUR

Inscription n°2021C003229 prise le 19/07/2021	
Au profit de : CREDIT MUTUEL LEASING, 17 bis PL des Reflets 92988 PARIS LA DEFENSE CEDEX **Contre :** 3.I.D., Quartier les Plaines Rue de Mordecet 26320 SAINT-MARCEL-LES-VALENCE N° unique d'identification : 398741777. RCS (Ville) : Romans Existence d'autres dispositions particulière entre les parties : Non Description : RENAULT CLIO V TCE 90 BUSINESS VF1RJA00167478727	Montant : 16 268,26 EUR

Inscription n°2021C004315 prise le 28/09/2021	
Au profit de : CREDIT MUTUEL LEASING, 17 bis PL des Reflets 92988 PARIS LA DEFENSE CEDEX **Contre :** 3.I.D., Quartier les Plaines Rue de Mordecet 26320 SAINT-MARCEL-LES-VALENCE N° unique d'identification : 398741777. RCS (Ville) : Romans Existence d'autres dispositions particulière entre les parties : Non Description : RENAULT MEGANE IV ESTATE BUSINESS BLUE DCI 115 BUSINESS VF1RFB00 167182016	Montant : 22 688,96 EUR

Inscription n°2021C005157 prise le 17/11/2021	
Au profit de : CREDIT MUTUEL LEASING, 17 bis PL des Reflets 92988 PARIS LA DEFENSE CEDEX **Contre :** 3.I.D., Quartier les Plaines Rue de Mordecet 26320 SAINT-MARCEL-LES-VALENCE N° unique d'identification : 398741777. RCS (Ville) : Romans Existence d'autres dispositions particulière entre les parties : Non	Montant : 17 348,56 EUR

Pour état conforme au registre tenu au greffe du tribunal de commerce de Romans sur Isère
Requis par : non indiquées
Arrêté à la date du : 13/11/2024

Docusign Envelope ID: 521EE512-B1E5-47DA-9325-15068FA3990D

Description : RENAULT KANGOO EXPRESS GRAND VOLUME BLUE DCI 95 EXTRA R-LINK VF1 WF000X67137311	

Inscription n°2021C005158 prise le 17/11/2021	
Au profit de : CREDIT MUTUEL LEASING, 17 bis PL des Reflets 92988 PARIS LA DEFENSE CEDEX **Contre :** 3.I.D., [redacted] N° unique d'identification : 398741777. RCS (Ville) : Romans Existence d'autres dispositions particulière entre les parties : Non Description : RENAULT KANGOO EXPRESS GRAND VOLUME BLUE DCI 95 EXTRA R-LINK VF1 WF000X66962013	Montant : 17 348,56 EUR

Inscription n°2022C000120 prise le 11/01/2022	
Au profit de : CREDIT MUTUEL LEASING, 17 bis PL des Reflets 92988 PARIS LA DEFENSE CEDEX **Contre :** 3.I.D., [redacted] N° unique d'identification : 398741777. RCS (Ville) : Romans Existence d'autres dispositions particulière entre les parties : Non Description : RENAULT TRAFIC FOURGON L2H1 1300 KG DCI 120 GRAND CONFORT VF1FL0[redacted]	Montant : 24 133,48 EUR

Inscription n°2022C000389 prise le 25/01/2022	
Au profit de : CREDIT MUTUEL LEASING, 17 bis PL des Reflets 92988 PARIS LA DEFENSE CEDEX **Contre :** 3.I.D., [redacted] N° unique d'identification : 398741777. RCS (Ville) : Romans Existence d'autres dispositions particulière entre les parties : Non Description : RENAULT CLIO V BLUE DCI 100 - 21N BUSINESS VF1RJA00068369007	Montant : 18 495,46 EUR

Inscription n°2022C000609 prise le 07/02/2022	
Au profit de : CREDIT MUTUEL LEASING, 17 bis PL des Reflets 92988 PARIS LA DEFENSE CEDEX **Contre :** 3.I.D., [redacted]-LES-VAL[redacted] N° unique d'identification : 398741777. RCS (Ville) : Romans Existence d'autres dispositions particulière entre les parties : Non Description : VOLKSWAGEN TIGUAN 2.0 TDI 150CH DSG7 R-LINE WVGZZZ5NZNW021369	Montant : 38 149,61 EUR

Inscription n°2022C002833 prise le 11/07/2022	
Au profit de : CREDIT MUTUEL LEASING, 17 bis PL des Reflets 92988 PARIS LA DEFENSE CEDEX **Contre :** 3.I.D., [redacted] N° unique d'identification : 398741777. RCS (Ville) : Romans Existence d'autres dispositions particulière entre les parties : Non Description : VOLKSWAGEN ARTEON SHOOTING BRAKE 2.0 TDI EVO SCR 150 DSG7 R-LINE WVWZZZ3HZNE508339	Montant : 43 652,56 EUR

Inscription n°2022C003350 prise le 12/08/2022	
Au profit de : CREDIT MUTUEL LEASING, 17 bis PL des Reflets 92988 PARIS LA DEFENSE CEDEX **Contre :** 3.I.D., [redacted] N° unique d'identification : 398741777. RCS (Ville) : Romans Existence d'autres dispositions particulière entre les parties : Non Description : VOLKSWAGEN TIGUAN 2.0 TDI 150CH DSG7 R-LINE WVGZZZ5NZNW042131	Montant : 38 149,61 EUR

Pour état conforme au registre tenu au greffe du tribunal de commerce de Romans sur Isère
Requis par : non indiquées
Arrêté à la date du : 13/11/2024

Docusign Envelope ID: 521EE512-B1E5-47DA-9325-15068FA3990D

GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE
ROMANS

Inscription n°2022C003781 prise le 14/09/2022	
Au profit de : CREDIT MUTUEL LEASING, 17 bis PL des Reflets 92988 PARIS LA DEFENSE CEDEX **Contre :** 3.I.D., Quartier les Plaines Rue de Mordecet 26320 SAINT-MARCEL-LES-VALENCE N° unique d'identification : 398741777. RCS (Ville) : Romans Existence d'autres dispositions particulière entre les parties : Non Description : RENAULT MEGANE IV BERLINE BLUE DCI 115 EDC - 21N BUSINESS VF1RFB 00X69445009	Montant : 25 980,96 EUR

Inscription n°2022C003871 prise le 22/09/2022	
Au profit de : CREDIT MUTUEL LEASING, 17 bis PL des Reflets 92988 PARIS LA DEFENSE CEDEX **Contre :** 3.I.D., Quartier les Plaines Rue de Mordecet 26320 SAINT-MARCEL-LES-VALENCE N° unique d'identification : 398741777. RCS (Ville) : Romans Existence d'autres dispositions particulière entre les parties : Non Description : RENAULT MASTER FOURGON TRAC F3300 L1H2 BLUE DCI 135 GRAND CONFOR T VF1MA000369302674	Montant : 29 213,54 EUR

Inscription n°2023C000181 prise le 11/01/2023	
Au profit de : CREDIT MUTUEL LEASING, 17 bis PL des Reflets 92988 PARIS LA DEFENSE CEDEX **Contre :** 3.I.D., Quartier les Plaines Rue de Mordecet 26320 SAINT-MARCEL-LES-VALENCE N° unique d'identification : 398741777. RCS (Ville) : Romans Existence d'autres dispositions particulière entre les parties : Non Description : RENAULT MEGANE IV BERLINE BLUE DCI 115 EDC - 21N BUSINESS VF1RFB 00769445002	Montant : 26 678,55 EUR

Inscription n°2023C001120 prise le 03/03/2023	
Au profit de : CREDIT MUTUEL LEASING, 17 bis PL des Reflets 92988 PARIS LA DEFENSE CEDEX **Contre :** 3.I.D., Quartier les Plaines Rue de Mordecet 26320 SAINT-MARCEL-LES-VALENCE N° unique d'identification : 398741777. RCS (Ville) : Romans Existence d'autres dispositions particulière entre les parties : Non Description : RENAULT EXPRESS VAN BLUE DCI 95 - 22 CONFORT VF1RJK00570264145	Montant : 22 224,75 EUR

Inscription n°2023C001400 prise le 20/03/2023	
Au profit de : CREDIT MUTUEL LEASING, 17 bis PL des Reflets 92988 PARIS LA DEFENSE CEDEX **Contre :** 3.I.D., Quartier les Plaines Rue de Mordecet 26320 SAINT-MARCEL-LES-VALENCE N° unique d'identification : 398741777. RCS (Ville) : Romans Existence d'autres dispositions particulière entre les parties : Non Description : RENAULT MEGANE IV BERLINE BLUE DCI 115 EDC EVOLUTION VF1RFB00770 050081	Montant : 27 105,16 EUR

Inscription n°2023C001881 prise le 17/04/2023	
Au profit de : CREDIT MUTUEL LEASING, 17 bis PL des Reflets 92988 PARIS LA DEFENSE CEDEX **Contre :** 3.I.D., Quartier les Plaines Rue de Mordecet 26320 SAINT-MARCEL-LES-VALENCE N° unique d'identification : 398741777. RCS (Ville) : Romans Existence d'autres dispositions particulière entre les parties : Non Description : PEUGEOT 308 BLUEHDI 130CH S&S EAT8 ACTIVE PACK VR3FBYHZTNY595702	Montant : 31 759,07 EUR

Inscription n°2023C003658 prise le 11/07/2023	
Au profit de : CREDIT MUTUEL LEASING, 17 bis PL des Reflets 92988 PARIS LA DEFENSE CEDEX	Montant : 27 967,55 EUR

Pour état conforme au registre tenu au greffe du tribunal de commerce de Romans sur Isère
Requis par : non indiquées
Arrêté à la date du : 13/11/2024

Docusign Envelope ID: 521EE512-B1E5-47DA-9325-15068FA3990D

Contre : SAS 3 I D, Rue DE MORDECET QUARTIER LES PLAINES 26320 SAINT-MARCEL-LES-VALENCE N° unique d'identification : 398741777. RCS (Ville) : Romans Existence d'autres dispositions particulière entre les parties : Non Description : RENAULT MEGANE IV BERLINE BLUE DCI 115 EDC EVOLUTION VF1RFB00670 047995	

Inscription n°2023C005875 prise le 16/11/2023	
Au profit de : CREDIT MUTUEL LEASING, 17 bis PL des Reflets 92988 PARIS LA DEFENSE CEDEX **Contre :** 3.I.D., Quartier les Plaines Rue de Mordecet 26320 SAINT-MARCEL-LES-VALENCE N° unique d'identification : 398741777. RCS (Ville) : Romans Existence d'autres dispositions particulière entre les parties : Non Description : RENAULT TRAFIC FOURGON L2H1 3000 KG BLUE DCI 130 GRAND CONFORT V F1GL000870960404 [redacted]	Montant : 31 750,01 EUR

Inscription n°2024C003204 prise le 27/06/2024	
Au profit de : CREDIT MUTUEL LEASING, 17 bis PL des Reflets 92988 PARIS LA DEFENSE CEDEX **Contre :** 3.I.D., Quartier les Plaines Rue de Mordecet 26320 SAINT-MARCEL-LES-VALENCE N° unique d'identification : 398741777. RCS (Ville) : Romans Existence d'autres dispositions particulière entre les parties : Non Description : RENAULT TRAFIC FOURGON L1H1 3000 KG BLUE DCI 170 EDC GRAND CONFO RT VF1FL000272361292	Montant : 37 110,47 EUR

Contrats de location en matière mobilière

Articles R. 521-2, 12°, L. 624-10 et R. 624-15 du code de commerce

Le greffier soussigné certifie qu'il n'existe du chef de la personne physique ou morale sur laquelle l'information a été demandée, aucune publication de contrat de location (Article L. 624-10 et R. 624-15 du code de commerce).

[redacted]

Cl[redacted]réserve de propriété en matière mobil[redacted]

[redacted], 12°, L. 624-10 et R. 624-15 du code de co[redacted]

Le greffier soussigné certifie qu'il n'existe du chef de la personne physique ou morale sur laquelle l'information a été demandée, aucune publication de contrat de vente avec clause de réserve de propriété (Article L. 624-10 et R. 624-15 du code de commerce).

[redacted]

État des inscriptions des warrants hôteliers et pétroliers

Articles L. 523-3 et R. 524-1 du code de commerce (abrogés)

Néant

État des inscriptions de mesures d'inaliénabilité

Articles R. 521-2, 11°, R. 626-25, R. 631-35 et R. 642-12 du code de commerce

Le greffier soussigné certifie qu'il n'existe du chef de la personne physique ou morale sur laquelle l'information a été demandée, aucune publication de mesure d'inaliénabilité (Articles L. 626-14 et suivants et R. 626-25 et suivants du code de commerce).

Une copie du jugement prononçant l'inaliénabilité peut être obtenue directement auprès du greffe du tribunal de commerce ayant prononcé la mesure d'inaliénabilité, ou sur le site internet : http://www.infogreffe.fr

Pour état conforme au registre tenu au greffe du tribunal de commerce de Romans sur Isère
Requis par : non indiquées
Arrêté à la date du : 13/11/2024

Docusign Envelope ID: 521EE512-B1E5-47DA-9325-15068FA3990D

GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE
ROMANS

État des inscriptions de nantissements judiciaires de parts de sociétés civiles

Articles 53 à 57 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978 (abrogés) Article R. 532 - 3 et s. du code des procédures civiles d'exécution

Le greffier soussigné certifie qu'il n'existe du chef de la personne physique ou morale sur laquelle l'information a été demandée, aucune inscription de privilège de nantissement judiciaire de parts sociales de société civile (Loi 91-650 du 9 juillet 1991 et décret 92-7555 du 31 juillet 1992).

Avertissement : • L'information d'un nantissement judiciaire de parts de société civile publié après le 1er janvier 2022 nécessite la consultation des actes déposés en annexe du RCS du siège de la société dont les parts sont nanties.

État des hypothèques fluviales

Articles R. 4122-3 du code des transports et R. 521-2 9° du code de commerce

Le greffier soussigné certifie qu'il n'existe du chef de la personne physique ou morale sur laquelle l'information a été demandée, aucune inscription d'hypothèque fluviale (loi du 5 juillet 1917 modifiée en 1934, décret du 3 avril 1919 modifié par décret n° 60-1141 du 17 octobre 1940).

État des inscriptions de déclarations de créances

Articles L. 141-22 du code de commerce et R. 521-2, 5° du code de commerce

Le greffier soussigné certifie qu'il n'existe du chef de la personne physique ou morale sur laquelle l'information a été demandée, aucune déclaration de créance (Articles L. 141-21, L. 141-22 et R. 143-10 du code de commerce).

État des inscriptions de prêts et délais

Articles L. 622-17, III, 2° et 3°, L. 631-14, R. 622-14 et R. 631-20 du code de commerce

Le greffier soussigné certifie qu'il n'existe du chef de la personne physique ou morale sur laquelle l'information a été demandée, aucun prêt autorisé ni délai de paiement (Articles L. 622-17 III 2° et R. 622-14 du code de commerce).

État des inscriptions de gage des stocks

Le greffier soussigné certifie qu'il n'existe du chef de la personne physique ou morale sur laquelle l'information a été demandée, aucune inscription de privilège de gage des stocks (Articles L. 527-1 et suivants, et R. 521-1 et suivants du code de commerce).

État des inscriptions des arrêtés de traitement de l'insalubrité et de mise en sécurité

Articles L. 541-2 et L. 184-1 du code de la construction et de l'habitation et R. 521-2, 18° du code de commerce

Le greffier soussigné certifie qu'il n'existe du chef de la personne physique ou morale ou de l'adresse sur laquelle l'information a été demandée, aucun arrêté pris en application de l'article L1331-28 du Code de la santé publique, L123-3 ou L511-2 du Code de la construction et de l'habitation (article L541-2 alinéa 2 et L541-3 du Code de la construction et de l'habitation).

État des inscriptions d'hypothèques maritimes (à l'exclusion de celles qui portent sur les navires enregistrés au registre international français)

Articles R. 5114-14-1 du code des transports et R. 521-2, 6° du code de commerce

Néant

Ce résultat est délivré sous réserve de l'exactitude et de l'exhaustivité des données concernant les hypothèques maritimes enregistrées par les services des douanes avant le 1er janvier 2022 et n'engage pas la responsabilité du greffier.

État des inscriptions de gages sans dépossession

Article R. 521-2, 1° du code de commerce Décret n° 2006 - 1804 du 23 décembre 2006(abrogé) hors la catégorie 12 de l'arrêté du 1er février 2007 relatif à la nomenclature visée à l''article 2(6°) du décret n° 2006 - 1804 du 23 décembre 2006

Le greffier soussigné certifie qu'il n'existe du chef de la personne physique ou morale sur laquelle l'information a été demandée, aucune inscription de gage sans dépossession (Décret no 2006-1804 du 23/12/2006)

Pour état conforme au registre tenu au greffe du tribunal de commerce de Romans sur Isère
Requis par : non indiquées
Arrêté à la date du : 13/11/2024

Docusign Envelope ID: 521EE512-B1E5-47DA-9325-15068FA3990D

GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE
ROMANS

État des inscriptions de tous actes ou jugements translatifs, constitutifs ou déclaratifs de propriété ou de droits réels portant sur un bateau

Articles L. 4121-2, R. 4121-1 du code des transports et R. 521-2, 8° du code de commerce

Néant

État des inscriptions de nantissements conventionnels de parts sociales (sociétés civiles, SARL, SNC)

Articles 1866 et 2355 du code civil et R. 521-2, 2° du code de commerce Catégorie 12 uniquement de l'arrêté du 1er février 2007 relatif à la nomenclature visée à l''article 2(6°) du décret n° 2006 - 1804 du 23 décembre 2006(abrogé)

Néant

État des inscriptions du privilège de nantissement sur parts sociales de société civile

Le greffier soussigné certifie qu'il n'existe du chef de la personne physique ou morale sur laquelle l'information a été demandée, aucune inscription de privilège de nantissement de parts sociales de société civile (articles 53 à 57 décret du 3 juillet 1978 loi du 4 janvier 1978).

[redacted]

État des inscriptions d'actes de saisie de bateaux

Articles R. 4123-6 du code des transports et R. 521-2, 10° du code de commerce

Néant

[redacted]

État des inscriptions d'actes de saisie sur les navires (à l'exclusion de ceux qui portent sur les navires enregistrés au registre international français)

Articles R. 5114-25 du code des transports et R. 521-2, 7° du code de commerce

Néant

État des saisies pénales de fonds de commerce

Articles 706-157 du code de procédure pénale et R. 521-2, 17° du code de commerce

Néant

[redacted]

[redacted]scriptions de warr[redacted]

Articles L. 342-4, R.342-1 du code rural et de la pêche marit[redacted]merce

Néant

Avertissement : • Le présent état ne révèle que les inscriptions prises à compter du 01/01/2023, • Les publicités prises antérieurement au 01/01/2023 demeurent inscrites dans les registres tenus par les tribunaux judiciaires compétents pour les recevoir jusqu'au 31/12/2022.

Fait à Romans sur Isère, le 13/11/2024
Le Greffier

[redacted]

Pour état conforme au registre tenu au greffe du tribunal de commerce de Romans sur Isère
Requis par : non indiquées
Arrêté à la date du : 13/11/2024